

# Conservation et restauration du Château cantonal Saint-Maire



Conférence de presse du 10 juillet 2014  
Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE

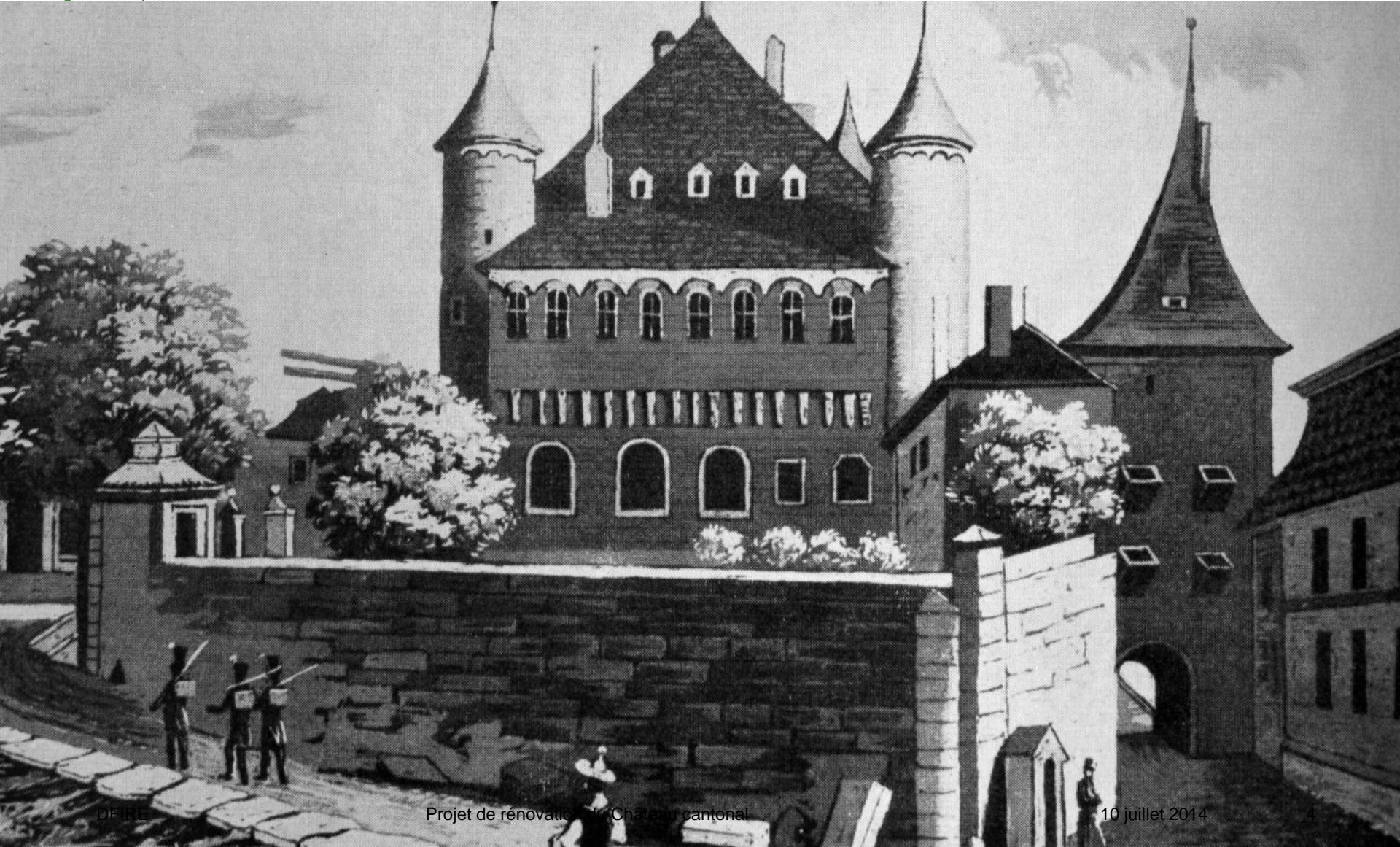
## Repères historiques

- 1397 : évêque Guillaume de Menthonay – début de la construction
- 1431 : évêque Guillaume de Challant – fin de la construction
- 1476 : évêque Benoît de Montferrand – aménagements intérieurs:  
peintures médiévales
- 1491 : évêque Aymon de Montfalcon – modernisation progressive:  
fresques Renaissance au rez, décoration salle de l'évêque
- 1536 : siège des baillis bernois – nombreuses transformations:  
annexe, escalier monumental 1789
- 1803 : siège du Gouvernement vaudois – décor néogothique 1844,  
façade néo-médiévale 1897, autres remaniements 1911/1915



Le «Chateau St Mayre» et ses environs au XVIIe siècle.  
Le jardin du bailli et l'ancienne entrée sont bien visibles.

Le Château vers 1835 avec la porte Saint-Maire à droite  
et ce qui subsiste des murs d'enceinte médiévaux abaissés



## Éléments remarquables

- Un des plus importants ouvrages de la fin du moyen-âge dans la région; aujourd'hui monument historique d'intérêt national (note 1)
- Lieu de pouvoir permanent: siège de la fonction dirigeante depuis la résidence de l'Evêque jusqu'aux séances du Conseil d'Etat
- Plan carré, aspect massif, flanqué de frêles tourelles rondes
- Matériaux: molasse (typicité régionale) surmontée de brique rouge (inspiration italienne)
- Plus de volumes pleins (murs jusqu'à 4,8 m) que d'espaces vides
- Aménagements intérieurs de l'époque médiévale puis Renaissance en bon état de conservation (peintures notamment)

L'évêque Benoît de Montferrand et sa suite en prière,  
peinture en remarquable état de conservation,  
rez-de-chaussée, salle de conférence, vers 1478



Plafond peint avec le monogramme «AM» de Aymon de Montfalcon  
et cheminée ornée à droite, premier étage, salle de l'évêque, vers 1500



# Nécessité et urgence

- Constats au plan monumental:
  - forte dégradation de l’enveloppe extérieure (limite conservation vs renouvellement)
  - altération des intérieurs
  - faiblesse des planchers
- Constats au plan technique:
  - vétusté de l’installation électrique
  - défaillance du réseau sanitaire (inondations)
  - obsolescence du système énergétique (surconsommation, inconfort)
- Constats au plan fonctionnel:
  - utilisation incomplète des volumes
  - nécessité d’améliorer les circulations verticales
  - nécessité d’améliorer l’exploitation des locaux
- Entretien courant et interventions ponctuelles insuffisants pour une conservation à long terme, nécessité d’un chantier de réhabilitation





Altération de la molasse



Altération de la brique

## Etapes et coûts du projet

- Novembre 2007 : postulat de la Coges sur l'entretien du Château
- Avril 2008 : rapport du Conseil d'Etat – stratégie d'intervention
- Novembre 2011 : adoption EMPD crédit d'étude 2,26 mios
  - équipe pluridisciplinaire de mandataires
  - recherches historiques et archéologiques, sondages sur la pierre
  - concept de restauration
  - préparation des travaux d'assainissement et de rénovation
  - projet définitif chiffré
  - commission de construction (président Philippe Pont, chef du SIPaL, vice-président Vincent Grandjean, chancelier d'Etat)
- Juillet 2014 : préparation de l'EMPD crédit d'ouvrage 20,71 mios, et dépôt du projet en vue de sa mise à l'enquête publique

## Concept global

1. Conservation et réhabilitation de la substance historique de l'édifice
2. Rénovation des installations techniques et valorisation énergétique
3. Optimisation fonctionnelle et redistribution des locaux

## Apports nouveaux

- Salle de presse polyvalente, dans la travée sud des caves,
  - associée à une cafétéria (travée nord), accès indépendant rue de la Barre
- Salle de réunion polyvalente dans le grand-comble,
  - entièrement vitrée, vue intégrale de l'exceptionnelle charpente soutenant le toit
- Ascenseur entre les 2 corps de bâtiments, dans l'épaisseur du mur,
  - sans emprise sur l'espace intérieur, sans débordement en toiture

## Salle de réunion polyvalente dans les combles

Salle de presse polyvalente  
et cafétéria dans les caves

**COMBLES:**  
*salle de séance*

SALLE DES COMBLES  
50,24M

COMBLES  
50,17M

2<sup>E</sup> ÉTAGE  
50,47M

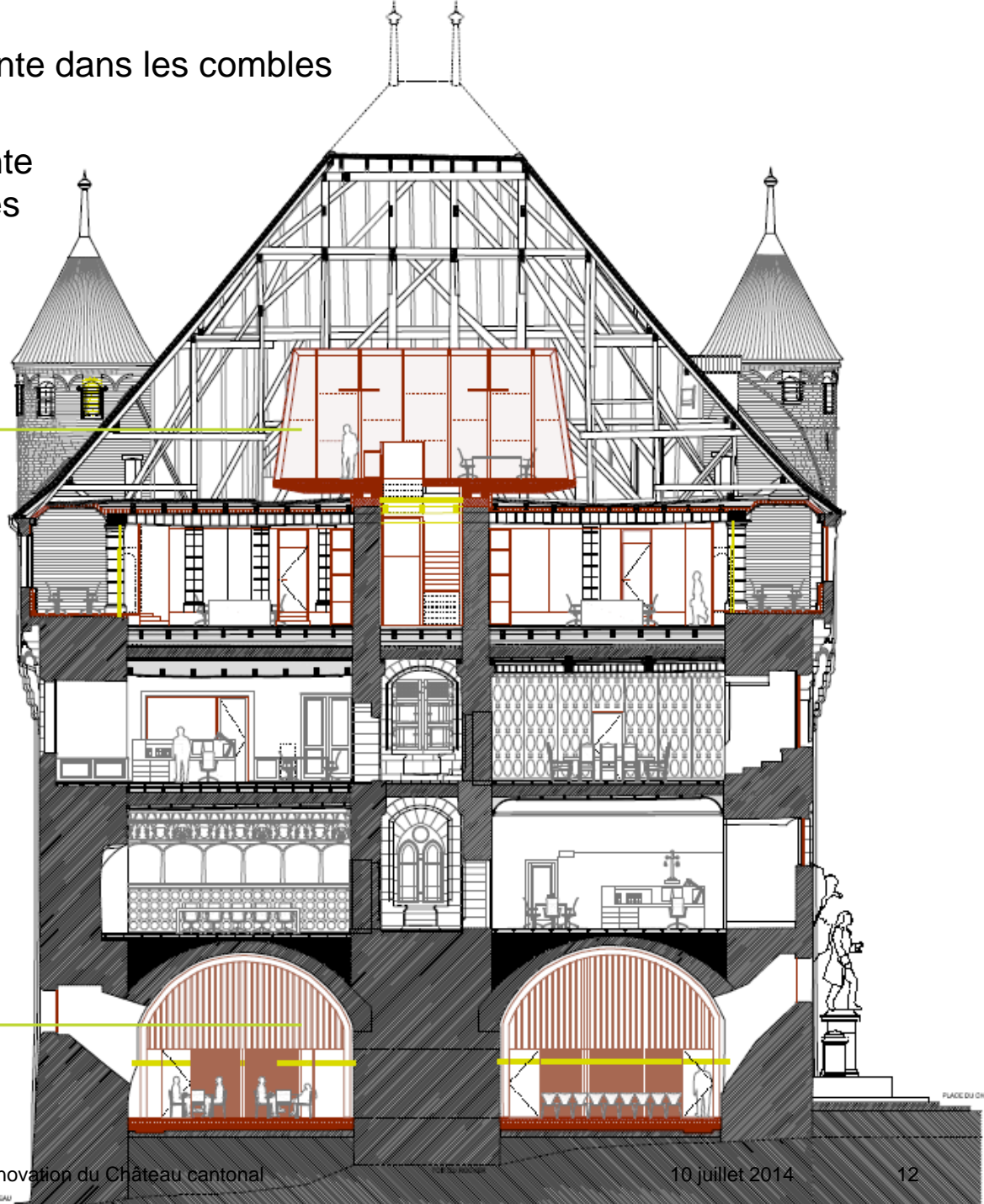
1<sup>ER</sup> ÉTAGE  
50,14M

102,60M  
50,17M

**CAVES:**  
*Salle multifonction  
et cafétéria*

1<sup>ER</sup> SOUS-SOL  
50,17M

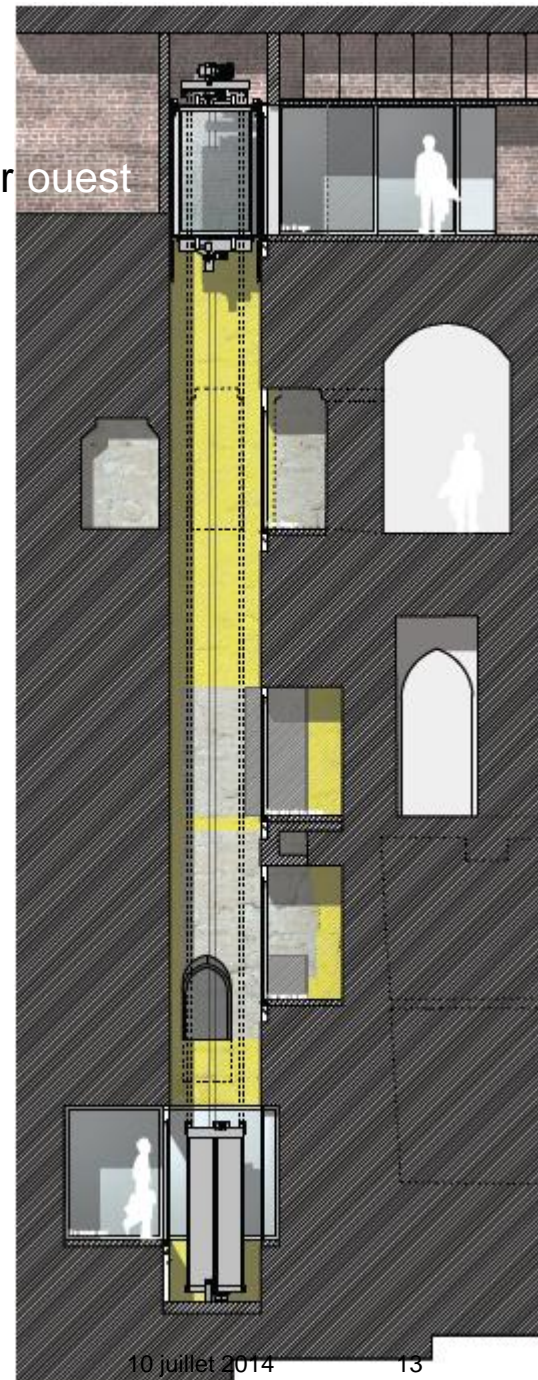
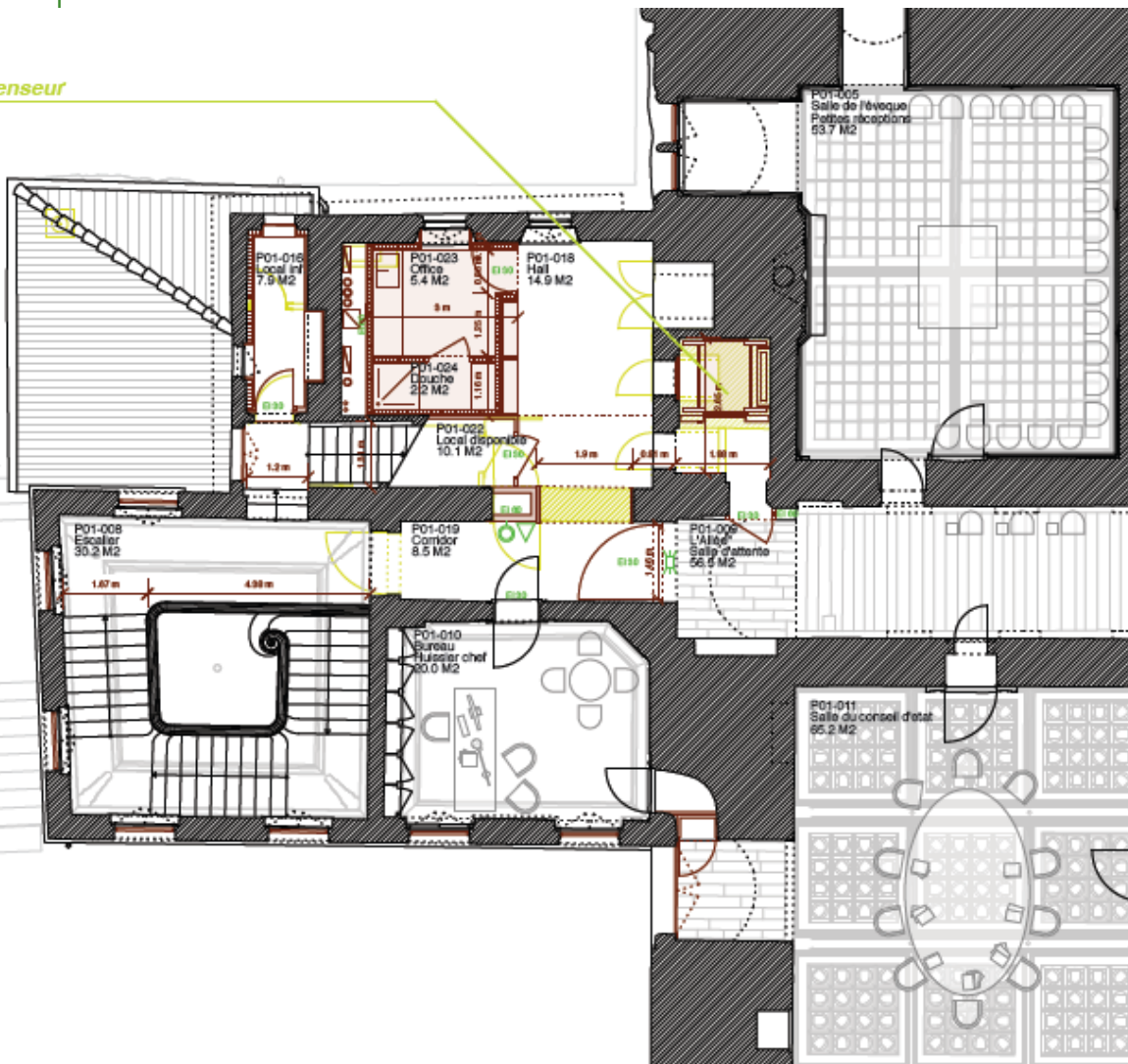
2<sup>E</sup> SOUS-SOL  
50,17M



# Nouvel ascenseur inséré dans l'épaisseur du mur

plan du premier étage (détail) et coupe longitudinale du mur ouest

*Nouvel ascenseur*



## Travaux intérieurs

- Grand-comble : installation d'une salle de réunion polyvalente
- Second étage : ex chemin de ronde – regroupement des secrétariats, réorganisation des bureaux de la Chancellerie
- Premier étage : Conseil d'Etat – installation du bureau du chancelier, de la vice-chancelière, création d'une cuisinette
- Rez-de-chaussée : cheffe et SG-DIS – accès principal facilité, accueil, salle d'attente
- Entresol des caves : nouveaux locaux techniques et groupe sanitaire
- Niveau inférieur des caves : réhabilitation de l'escalier Delagrance, installation d'une salle de presse polyvalente, création d'une cafétéria, accès par le parking

## Aménagements extérieurs

- Intervention sur les façades, privilégiant les techniques de conservation et la consolidation de la pierre
- A l'Ouest : rue de la Barre, création d'une terrasse d'entrée surélevée permettant l'accès du personnel au niveau actuel des caves
- Au Nord : parking du personnel, réorganisation des places libérant le pied du mur de façade, installation d'un portail d'accès
- A l'Est et au Sud : esplanade du Château et place du Château non concernées par le projet actuel:
  - tous les bâtiments de la place réhabilités (Préfecture, Ecole de chimie, Parlement)
  - refonte complète des place et esplanade du Château projetée à l'horizon 2020-25,
  - dans une optique éventuelle de «place des Institutions»,
  - en synergie possible avec le nouveau projet de La Riponne

## Calendrier de mise en oeuvre

- Juillet 2014 : dépôt de la mise à l'enquête à la Ville de Lausanne
- Juillet 2014: lancement des appels d'offres auprès des entreprises
- Fin 2014: octroi par le GC du crédit d'ouvrage
- Fin 2014: obtention auprès de la Ville du permis de construire
- Printemps 2015 : début des travaux
- Été 2015 : déménagement des usagers dans des locaux provisoires
- Fin 2017 : mise à disposition des locaux et inauguration



## Commentaires

- Le projet reconduit et renforce le caractère pérenne de la fonction dirigeante qui s'exerce au Château.
- Loin de se vouloir pharaonique, le projet se concentre sur la conservation et la restauration de l'édifice,
- Tout en aménageant pour ses utilisateurs des facilités qui font défaut aujourd'hui.
- Le projet qui implique des compétences très diversifiées est conduit entièrement à l'interne de l'Etat (SIPaL)
- Un autre atout du projet est de permettre au Château de s'ouvrir plus facilement à un large public.